

M. Dionne: Non, monsieur l'Orateur.

J'ai remarqué que plusieurs députés sont intervenus au cours du débat actuel pour discuter de diverses questions, et je crois que c'était tout à fait dans l'ordre,—d'ailleurs, le débat s'est toujours maintenu dans l'ordre—que de parler de questions constitutionnelles, de Règlements, mais, hier soir, si l'on s'en souvient, j'ai bien mentionné que la cause principale du présent débat était le fait que le bill C-193 traitait d'une question de taxation.

Je crois qu'il n'est guère pratique, dans de telles circonstances, de s'attarder à discuter du Règlement, à moins que ce soit dans le but de l'améliorer. Cependant, en ce qui regarde cette question de constitutionnalité et celle du Règlement qui en découle, il a toujours été et il est toujours question de déterminer, entre les intéressés, qui aura le plus de pouvoirs de taxer. Il n'est pas nécessaire d'avoir inventé l'électricité pour constater que le problème est, avant tout, un problème financier.

Il ne s'agit pas de se décourager devant ce problème. Entre gens intelligents, je crois qu'il y a moyen de trouver une solution, d'envisager la situation avec clarté, en tenant compte des réalités du monde actuel.

J'admets que tous ces écrivains et ces politiciens, qui s'attardent à compliquer le problème en nous parlant de rapatriement de la Constitution ou de nouvelle rédaction, réussissent parfois à nous démontrer leur talent d'aborder le sujet, même de faire des élections sur la question. Il s'agit tout simplement de jeux de mots.

Il serait beaucoup plus important cependant de travailler à réformer le système qui a engendré la majeure partie des difficultés que nous éprouvons. Personne n'osera soutenir, même s'il dispose d'une série de diplômes, que la Constitution est responsable du fait que des milliers de familles canadiennes vivent dans la misère, qu'elles sont logées dans des taudis; ce n'est pas la faute de la Constitution si les institutions d'enseignement se voient parfois obligées de refuser des étudiants doués, à cause d'un manque d'espace et d'argent pour construire.

Qui osera soutenir avec logique que les mauvaises conditions de vie d'un trop grand nombre de familles, attribuables à un revenu trop bas, posent un problème constitutionnel, alors que le ministre des Finances (M. Sharp), en vertu du système qui le pousse à s'orienter de ce côté-là, continue de taxer tant qu'il le peut? C'est un problème de biens et de besoins, c'est un problème qui touche la manière de répartir les produits et la richesse existante.

Que l'on cesse donc de discourir à côté du vrai problème; les Canadiens de toutes les

[M. l'Orateur.]

nationalités s'entendront mieux quand ils auront vraiment des chances égales de vivre.

Je crois qu'il faut envisager une forme d'égalitarisme, rétablir l'équivalence du pouvoir d'achat et bâtir un monde avec de vraies aspirations au bonheur, en donnant à tous et à chacun la chance d'obtenir le minimum absolument nécessaire à la vie.

Que l'on s'occupe d'abord de redonner au gouvernement le contrôle de l'argent et du crédit et, à ce moment-là on pourra parler de souveraineté du Parlement; la solution des problèmes constitutionnels deviendra plus facile.

Les citoyens canadiens et nos visiteurs pourront parler de liberté chez nous, sans énerver les marionnettes contrôlées par le système qui utilise tous les moyens pour empêcher la véritable libération.

Les principaux événements de notre jeune histoire se rapportent à des luttes et à la résistance aux pressions des pays amis, qui n'ont pas toujours compris nos aspirations, mais qui s'aperçoivent aujourd'hui que notre survivance a joué un rôle primordial dans l'évolution du Canada. Il faudrait assumer pleinement chacune de nos responsabilités, afin d'éviter toute division qui nous empêcherait de devenir ce que nous devrions être: un peuple uni dans un pays libre.

Monsieur l'Orateur, avant de terminer mes observations, je voudrais dire un mot sur le fameux problème de la taxation. Est-ce que la majorité des députés en seraient venus à la conclusion que ce fameux système ne peut être modifié?

Croit-on vraiment qu'il est normal de penser que les armées de vaillants qui implantèrent la croix, la charrue et la civilisation dans les forêts du Canada, de même que leurs successeurs qui, pendant trois siècles, ont amélioré l'agriculture, fait surgir des villes modernes, construit le réseau routier que nous connaissons, auraient peiné et sué sur le sol canadien pour ne laisser à leurs descendants qu'un héritage de dettes, de taxes et de privations? Tâchons donc de faire un effort pour sortir de cet état social ridicule qui permet la misère au sein de l'abondance.

[Traduction]

M. l'Orateur: Y a-t-il des députés qui aimeraient commenter, sous l'angle de la procédure, l'amendement proposé par le député et dont je devrais peut-être tout d'abord vous donner lecture.

[Français]

M. Dionne, appuyé par M. Simard, propose:

Que la motion soit amendée en y ajoutant immédiatement après le mot «gouvernement» les mots suivants: «et que le gouvernement ne représentera pas ledit bill au cours de la présente session, et qu'il créditera aux contribuables toutes les sommes